

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Coronavirus : la Ville de Sion ferme une partie de ses infrastructures

Cette mesure fait suite aux décisions prises ce vendredi 13 mars par la Confédération et le Canton. L'administration communale va également adapter son fonctionnement. Des mesures organisationnelles détaillées seront annoncées d'ici le début de la semaine prochaine.

Depuis le début de l'épidémie, la Ville de Sion applique de manière très rigoureuse les règles de comportement et d'hygiène prescrites par la Confédération. Au vu de l'accélération des contaminations en Suisse, la Ville va adapter son organisation afin de continuer à assurer les prestations de base tout en protégeant le personnel et la population. Des mesures détaillées seront annoncées d'ici lundi 16 mars. Dès à présent, une partie des infrastructures publiques de la Ville sont fermées.

Les installations sportives couvertes de la Ville sont fermées jusqu'au 30 avril. Cela concerne la piscine couverte de l'Ancien Stand, la patinoire, ainsi que toutes les salles de gym. Plus aucune activité sportive publique ou privée ne peut s'y dérouler. Les programmes Sports et Loisirs facultatifs, Open Sunday et Midnight Sion sont suspendus.

Certaines infrastructures sportives à ciel ouvert de la Ville restent accessibles au public et réservées aux seules activités sportives individuelles. Cela concerne le Cour Roger-Bonvin (y compris le skate park) ainsi que les installations de l'Ancien Stand. Les vestiaires et autres locaux adjacents sont fermés. Les personnes sont instamment priées de respecter une distance sociale de 1 mètre et de se conformer à toutes les règles d'hygiène prescrites par la Confédération. Les personnes présentant des symptômes tels que fièvre et toux ne sont pas admises dans le périmètre de ces espaces.

Les infrastructures jeunesse de la Ville sont fermées jusqu'au 30 avril. Cela concerne le RLC Tipi terrain d'aventure et le RLC Totem. Toutes les activités jeunesse publiques ou privées organisées dans ces infrastructures sont suspendues jusqu'à nouvel avis.

Les infrastructures culturelles sont fermées jusqu'au 30 avril. Cela concerne notamment la Grenette-galerie de la Ville de Sion, la Maison de la nature, le Port franc ainsi que les théâtres, les cinémas, les salles de concert, les bibliothèques et les musées.

Le centre funéraire reste ouvert aux proches des défunts pour les visites et les veillées. Les cérémonies seront célébrées dans la stricte intimité des familles. Celles-ci sont priées de ne pas les annoncer à l'avance sur les faire-part de décès.

Sion, le 13 mars 2020

Ville de Sion
Chancellerie



Personne de contact :

- Philippe Varone, président de Sion
079 221 12 57 ; p.varone@sion.ch